

Objet : projet de création d'un Espace Naturel Sensible – Commune de Villeperdrix - assistance à maîtrise d'ouvrage

Le Président expose :

La commune de Villeperdrix est en cours d'acquisition de terrains auprès de la SAFER avec le soutien financier du Conseil Général de la Drôme.

Les terrains ainsi acquis seront intégrés au réseau départemental drômois des Espaces Naturels Sensibles (ENS) locaux.

La Commune sollicite l'assistance technique du Syndicat Mixte pour l'élaboration d'un plan de gestion de cet ENS. Elle souhaite bénéficier de l'apport technique gratuit du SMBP pour l'élaboration du cahier des charges des études à mener et pour le suivi de celles-ci, dans le cadre d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Depuis plusieurs années, le SMPB a été reconnu, par le Conseil Général de la Drôme, comme le référent pour la mise en œuvre de la politique « Espaces Naturels Sensibles » sur le territoire du futur Parc naturel régional.

C'est ainsi qu'il a pu intervenir pour accompagner les Communes de Verclause et de Châteauneuf-de-Bordette ainsi que le Syndicat Mixte du Pas des Ondes dans l'élaboration et/ou la mise en œuvre de leurs plans de gestion (ENS de Montrond, ENS des Perdignons-Gleizes, ENS du Moulin des Pendants) ou la mise en œuvre d'actions spécifiques, comme la restauration de murs de terrasses en pierre sèche. Cette implication du SMBP dans la mise en place et la gestion d'ENS est également reconnue par le Conseil général des Hautes-Alpes qui associe le SMBP à l'élaboration de sa politique dans ce domaine.

Le Président propose de répondre favorablement à la demande de la Commune de Villeperdrix et de convenir des relations entre la Commune et le SMBP par une convention.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau :

- **Approuve** la proposition du Président.
- **Décide** d'accompagner la Commune de Villeperdrix dans la mise en place d'un plan de gestion d'un Espace Naturel Sensible
- **Autorise** le Président à signer tout acte relatif à cette mission.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

Le Président
Hervé RASCLARD